

DOSSIER

Direction générale de l'offre de soins

RELIMS
Référencement des éditeurs de
logiciels et des intégrateurs du
monde de la santé

*Rapport sur les données contenues
dans RELIMS au 12 décembre 2012*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Sommaire

1. Introduction	3
2. Les industriels	3
a. Chiffres globaux.....	3
b. Le positionnement commercial selon le type de clients.....	4
c. Le positionnement commercial selon l'activité des clients.....	5
3. Les logiciels et les utilisateurs.....	7
4. Utilisation des logiciels	8
a. Logiciels et activités médicales.....	8
b. Les fonctions des logiciels MCO.....	9
5. Conclusion	12

1. Introduction

La DGOS a souhaité disposer d'informations générales sur les éditeurs et les intégrateurs de logiciels du monde de la santé et, ainsi, mieux connaître les logiciels qu'ils proposent.

Dans ce but, la DGOS a lancé l'observatoire RELIMS outil de Référencement des Editeurs, de Logiciels et des Intégrateurs du Monde de la Santé ; l'observatoire RELIMS a été mis en production en juillet 2012, après l'ouverture d'une première version en 2011. Il est accessible via internet, les échanges sont sécurisés ; l'accès est réservé aux industriels (pour qu'ils renseignent les informations les concernant) et à la DGOS (pour exploiter les données).

RELIMS constitue des à présent le référentiel des logiciels utilisé par les établissements dans l'observatoire des systèmes d'information de santé (oSIS) afin de décrire leur couverture fonctionnelle. Les établissements auront prochainement accès à toutes les données de RELIMS, à partir de l'observatoire oSIS

Le présent document est la première analyse des données de RELIMS sur la base des déclarations faites par les éditeurs au 12 décembre 2012,

2. Les industriels

a. Chiffres globaux

211 sociétés se sont déclarées dans RELIMS ; 506 logiciels ont été déclarés.

Le nombre d'employés médian est de 15 employés/société

Le nombre médian de logiciel par société est de 1

Les sociétés indiquent le nombre d'employés, dans l'activité logiciel pour la santé, en France.

	médiane	min	max	1er décile	9ème décile	1er quartile	3ème quartile	nb de réponses
NB d'employés par société	15	1	>5000	3	220	7	57	211

Les sociétés indiquent le nombre de produits logiciels qui sont commercialisés en France.

	médiane	min	max	1er décile	9ème décile	1er quartile	3ème quartile	nb de réponses
NB de logiciels par société	1	1	21	1	6	1	4	181

(30 sociétés n'ont donc pas déclaré produire ou commercialiser un logiciel).

b. Le positionnement commercial selon le type de clients

Il est analysé les déclarations des sociétés relatives à leurs clients ; les sociétés doivent déclarer un ou plusieurs types de clients parmi les types suivants ;

- Établissements sanitaires – Publics (CHU, CHR),
- Établissements sanitaires – Publics (CH hors ex HL),
- Établissements sanitaires – Publics (CH ex CHL),
- Établissements sanitaires – ESPIC,
- Établissements sanitaires – privés à but lucratif,
- Établissements médico-sociaux,
- Maisons et pôle de santé pluri-professionnels,
- Centres de santé,
- Centres de dialyse,
- Professionnels de santé libéraux.

Ceci permet d'abord d'indiquer le nombre de société qui ont déclaré un type de client donné, par exemple, les sociétés qui ont déclaré avoir pour client (ou cibler) les professionnels de santé libéraux.

Sociétés déclarant avoir pour client des :	Nb de sociétés	% de société (sur 206)
Établissements sanitaires - Publics (CHU, CHR)	148	70%
Établissements sanitaires - Publics (CH hors ex-HL)	42	20%
Établissements sanitaires - Publics (CH ex-HL)	47	22%
Établissements sanitaires - ESPIC	130	62%
Établissements sanitaires - Privés	111	53%
Établissements médico-sociaux	106	50%
Maisons et pôle de santé pluri-professionnels	24	11%
Centres de Santé	23	11%
Centres de Dialyse	52	25%
Professionnels de santé libéraux	85	40%

Les sociétés ciblent naturellement les établissements sanitaires plutôt de grande taille de toutes natures juridiques

Il est ensuite analysé si les sociétés pour avoir une action plus ciblée, choisissent un nombre restreint et cohérent de types de clients, par exemple les sociétés qui visent exclusivement les professionnels de santé libéraux et les maisons et pôle de santé pluri-professionnels de santé ; et pour finir, les sociétés qui ont déclaré un type exclusif de clients, par exemple, exclusivement les professionnels de santé libéraux.

49 sociétés (soit 23%) déclarent n'avoir pour clients que des Etablissements Sanitaires :

15 sociétés (soit 7%) déclarent n'avoir pour clients que des Etablissements Sanitaires publics ; parmi ces 15 sociétés, une seule déclare n'avoir pour client unique des HL.

10 sociétés (soit 5%) déclarent n'avoir pour clients que des établissements sanitaires privés (ESPIC et à but lucratif) ; parmi ces 10 sociétés, 5 déclarent n'avoir pour client que des ESPIC, 4 que des privés à but lucratif, 1 seule société déclare uniquement ces deux types de structure.

Les autres regroupements par type de clients donnent des résultats négligeables.

Ci-dessous, le tableau sur un type unique de client :

Sociétés déclarant avoir pour client QUE des :	Nb de sociétés	% de société (sur 206)
Établissements médico-sociaux	10	5%
Maisons et pôle de santé pluri-professionnels	0	0%
Centre de Santé	0	0%
Centre de Dialyse	0	0%
Professionnels de santé libéraux	24	11%

c. Le positionnement commercial selon l'activité des clients

Il est analysé les déclarations des sociétés relatives à l'activité de leurs clients ; les sociétés peuvent déclarer une ou plusieurs activités parmi les activités suivantes ; MCO, SSR/LS, PSY, HAD, EHPAD, activité médico sociale, activité libérale.

Ceci permet d'indiquer le nombre de sociétés qui ont déclaré une activité, par exemple, les sociétés qui ont déclaré cibler (ou avoir) des clients exerçant une activité libérale.

Sociétés déclarant avoir des clients avec une activité :	Nb de sociétés	% de société (sur 206)
MCO	150	71%
SSR/LS	117	55%
PSY	96	46%
HAD	89	42%
EHPAD	98	46%
Médico sociale	92	44%
Libérale	54	26%

Il est ensuite indiqué le nombre de sociétés qui ont des clients « mono activité ».

Sociétés déclarant n'avoir des clients QU' avec une activité	Nb de sociétés	% de société (sur 206)
MCO	28	13%
SSR/LS	5	2%
PSY	2	1%
HAD	1	0%
EHPAD	4	2%
Médico-sociale	10	5%
Libérale	20	9%

L'activité la plus ciblée par les sociétés reste le MCO, cependant l'ensemble des activités sont ciblées par un nombre important de sociétés. On ne note pas de désaffection particulière pour une activité donnée

3. Les logiciels et les utilisateurs

506 logiciels ont été déclarés par 211 sociétés.

Les déclarations des sociétés sont analysées quant au type d'utilisateurs de leurs logiciels ; les sociétés doivent déclarer, pour chaque logiciel, un ou plusieurs types d'utilisateurs parmi les types suivants ;

- Établissements sanitaires – Publics (CHU, CHR),
- Établissements sanitaires – Publics (CH hors ex HL),
- Établissements sanitaires – Publics (CH ex CHL),
- Établissements sanitaires – ESPIC,
- Établissements sanitaires – privés à but lucratif,
- Établissements médico-sociaux,
- Maisons et pôle de santé pluri-professionnels,
- Centres de santé,
- Centres de dialyse,
- Professionnels de santé libéraux.

Ceci permet d'abord d'indiquer, pour chaque type d'utilisateurs, le nombre de logiciels déclarés dans RELIMS, par exemple, les logiciels utilisés (ou utilisables) par les établissements sanitaires privés à but lucratif.

Logiciels utilisés (ou utilisables) notamment par des	Nb de Logiciels	% de Logiciels
ES - Publics (CHU, CHR)	370	73%
ES - Publics (CH hors ex-HL)	57	11%
ES - Publics (CH ex-HL)	59	12%
ES - Publics - ESPIC	309	61%
ES - Publics - Privés	229	45%
ES – Publics Médico-sociaux	168	33%
Maisons et pôle de santé pluri-professionnels	18	4%
Centres de Santé	21	4%
Centres de Dialyse	96	19%
Professionnels de santé libéraux	135	27%

Il est ensuite indiqué si les logiciels ciblent un nombre restreint et cohérent d'utilisateurs, par exemple les logiciels qui visent exclusivement les établissements sanitaires publics ; et pour finir, les logiciels qui sont dédiés à un seul type de clients, par exemple, exclusivement les établissements publics CH ex HL.

205 logiciels (soit 40%) sont utilisés uniquement dans les établissements sanitaires ; 33 logiciels (7%) sont utilisés uniquement dans les centres de dialyse et les établissements sanitaires.

70 logiciels (soit 13%) sont utilisés uniquement dans les établissements sanitaires publics.
Parmi ces 70 logiciels, un seul n'est utilisé que dans les HL et pas dans les CH.

Autres cas d'utilisation des logiciels

Logiciels utilisés (ou utilisables) EXCLUSIVEMENT par des	Nb de Logiciels	% de Logiciels
Établissements sanitaires - ESPIC	6	1%
Établissements sanitaires - Privés	5	1%
Établissements médico-sociaux	23	5%
Maisons et pôles de santé pluri-professionnels	1	1%
Centres de Santé	2	1%
Centres de Dialyse	1	1%
Professionnels de santé libéraux	52	10%

4. Utilisation des logiciels

a. Logiciels et activités médicales

Il est analysé l'utilisation des logiciels ; ceux-ci peuvent être utilisés pour une ou plusieurs activités parmi les activités suivantes ;

MCO, SSR/LS, PSY, HAD, EHPAD, activité médico sociale, activité libérale.

Ceci permet d'indiquer le nombre de logiciels utilisables pour une activité donnée ; par exemple, les logiciels pour l'activité MCO.

Logiciels utilisables pour l'activité :	Nb de Logiciels	% de Logiciels
MCO	388	77%
SSR/LS	261	52%
PSY	211	42%
HAD	157	31%
EHPAD	157	31%
Médico-sociale	146	29%
Libérale	77	15%

**Quasiment tous les logiciels utilisables pour l'activité PSY (201 vs 211) sont aussi utilisables pour le MCO.
De même, quasiment tous les logiciels utilisables pour l'activité HAD (149 vs 157) sont aussi utilisables pour le MCO.**

Il est indiqué ci-dessous si les logiciels sont dédiés exclusivement à une activité.

Logiciels utilisables EXCLUSIVEMENT pour l'activité :	Nb de Logiciels	% de Logiciels
MCO	114	23%
SSR/LS	15	3%
PSY	5	1%
HAD	6	1%
EHPAD	5	1%
Médico-sociale	31	6%
Libérale	37	7%

b. Les fonctions des logiciels MCO

Il est analysé le nombre de logiciels qui couvrent les différentes fonctions du SIH pour les 388 logiciels utilisables en MCO ; pour cela, les sociétés devaient répondre oui-non à 112 items fonctionnels, pour chaque logiciel.

L'analyse du nombre de fonctions (items) couvertes par les 388 logiciels MCO donne les résultats suivants.

	Médiane	min	max	1er décile	9ème décile	1er quartile	3ème quartile
NB d'items par logiciels MCO	4	1	87	1	24	2	10

Les 18 items qui sont au-dessus de 15% sont les suivants :

Items Fonctionnels	nb logiciels	% sur 388 logiciels utilisables en MCO
Prescriptions de Médicaments	163	42%
Bureautique médicale	158	41%
Autres dossiers de spécialités	127	33%
Recueil d'activité et aide au codage	113	29%
Médicaments – BDM	108	28%
Gestion des rendez vous et planification	107	28%
Système décisionnel - établissement	102	26%
Annuaire des ps de l'es - gestion des identités	98	25%
Gestion du dossier médical	85	22%
Facturation (séjours, ACE)	82	21%
Gestion de l'INS-C	73	19%
Gestion de l'identité et identité vigilance	66	17%
Prescriptions d'Analyses médicales (Biologie, Héma...	65	17%
Gestion des Stocks de la pharmacie	65	17%
Prescriptions de Soins	62	16%
Gestion du dossier de soins - prise en charge du patient	60	15%
Comptabilité analytique	60	15%
Gestion du plan de soins (administration, prélèvements,...)	59	15%

Pour les logiciels utilisables en MCO, on retrouve dans les items fonctionnels les plus présents, les items concernant le dossier médical et le dossier de soins, le recueil d'activité et d'aide au codage, la facturation et le circuit du médicament.

Il y a 39 items fonctionnels (36%) qui sont couverts par moins de 15 logiciels

Items Fonctionnels	nb logiciels	% sur 388 logiciels utilisables en MCO
SAU - Interface serveur régional (envoi RPU)	15	4%
Gestion Documentaire	15	4%
Gestion du dossier Social	14	4%
SAU - Interface INVS (envoi RPU)	14	4%

Gestion Economique et financière	14	4%
Gestion des carrières	13	3%
Consultation DMP	13	3%
Infocentre GAM	13	3%
Médecine Nucléaire	12	3%
Gestion des achats	12	3%
Gestion des Risques - Evénements indésirables	11	3%
Infocentre GEF	11	3%
Gestion de Laboratoire d'anatomocytopathologie	10	3%
Gestion des tutelles	10	3%
Questionnaires-Enquêtes	10	3%
Gestion des dossiers RCP	9	2%
Prise de Rendez vous par Internet pour les consult...	9	2%
Imagerie Médicale - PACS	9	2%
Restauration Commande Patient - Production - Diété...	8	2%
Télémedecine autres	8	2%
Gestion du temps de travail et des plannings (Non médical)	7	2%
Gestion de la formation des personnels	7	2%
Infocentre RH	7	2%
Traçabilités des instruments	6	2%
Gestion du temps de travail et des plannings (Médical)	6	2%
Bilan Social	6	2%
Télémedecine - permanence des soins en imagerie	6	2%
Gestion du badgeage	5	1%
Gestion des approvisionnements	5	1%
Médecine du Travail	4	1%
Gestion Prévisionnelles des Emplois et des compétences	3	1%
Gestion de portefeuille de projets Système d'Information	2	1%
Bio-Medical - GMAO	2	1%
Services Techniques - GMAO	2	1%
SAMU	1	0%
Transport des patients	1	0%
Système d'Information - GMAO	1	0%
Télémedecine pour les AVC	1	0%
Télémedecine pour soins aux détenus	1	0%

Pour les logiciels utilisables en MCO, on retrouve entre autres dans les items fonctionnels les moins présents, les items concernant la gestion des ressources humaines, la gestion économique et financière et la télémedecine.

5. Conclusion

Le marché français des logiciels pour la santé se caractérise par un nombre important (206) de petites sociétés (en médiane 15 personnes) qui commercialisent, développent et assurent le support d'un seul produit logiciel (en médiane 1 logiciel). 25% ont un effectif de plus de 57 personnes.

Peu de sociétés ont pour client les centres de santé (10%) et les maisons de santé (11%). Les sociétés visent plusieurs clients ; ainsi, seul 23% des sociétés déclarent n'avoir comme client que des établissements sanitaires, et 15% que des établissements sanitaires publics, 5 % que des établissements sanitaires privés ; dans le même temps, les taux de déclaration sont forts 70% des sociétés (370) ont (ou souhaitent avoir) pour clients des CHU, 53% des ESPIC ou des privés.

De même, il faut remarquer le nombre (24 soit 11%) peu important en relatif de sociétés ne déclarant que les professionnels libéraux alors que 40% des sociétés visent les professionnels de santé libéraux.

On retrouve le même type de remarque, à savoir l'absence de spécialisation, si l'on considère l'activité médicale des clients : 0,5% des sociétés travaillent exclusivement en HAD, 2% en EHPAD, 13% en MCO. Les sociétés déclarent des clients avec plusieurs activités.

Plus de 25% des sociétés déclarent plusieurs logiciels ; pour autant, la spécialisation des logiciels à une activité médicale n'apparaît pas clairement :

- 22% des logiciels ne sont utilisables strictement que pour une activité MCO alors que 76% des logiciels le sont en MCO.
- Idem pour l'activité medico-sociale (6% vs 29%).
- De même, 211 (42%) logiciels sont utilisables pour l'activité PSY ; peu de logiciels (5 soit 1%) sont strictement dédiés à l'activité PSY et 201 logiciels (sur 211) utilisables en PSY sont aussi utilisables en MCO.
- De même, 157 (31%) logiciels sont utilisables pour l'activité HAD ; peu de logiciels (6 soit 1%) sont strictement dédiés à l'activité HAD et 149 logiciels (sur 157) utilisables en HAD sont aussi utilisables en MCO.

De même, la spécialisation des logiciels en fonction de l'utilisateur n'apparaît pas clairement : 52 (10%) des logiciels sont dédiés exclusivement au PS libéraux vs 135 (27%) utilisables par eux ; 66 (13%) aux établissements publics vs 370 (73%)....

Les logiciels de MCO, au vu des résultats, couvrent peu de fonctions : 4 en médiane, 10 en troisième quartile, 38 logiciels MCO couvrent plus de 24 items fonctionnels. Il y a donc un très fort pourcentage de logiciels de niche.

Il faut noter que 163 (42%) des logiciels MCO couvrent la prescription de médicaments ; on ne peut qu'être surpris de ce chiffre : déclaration marketing sûrement qui ne s'appuient pas , dans nombre de cas, sur une utilisation effective. Les données de l'observatoire oSIS renseignées par les établissements de santé, permettront de confirmer les logiciels réellement utilisés.